

Fonctionnement du réseau Sentinelles

D'où proviennent les données du réseau Sentinelles?

Les données du réseau Sentinelles sont fournies par des médecins généralistes libéraux volontaires inscrits au réseau. Ces médecins nous envoient régulièrement des données anonymes concernant les patients qu'ils ont vu en consultation.

Comment les données sont-elles recueillies ?

Les médecins participant déclarent le nombre de cas qu'ils ont observés depuis leur précédente connexion (au maximum sur les 12 derniers jours). Ces données sont collectées via un site internet dédié aux médecins (SentiMed) ou par un logiciel client (jSentinel).

Pour chaque cas observé le médecin peut fournir certains éléments descriptifs tels que l'âge ou le sexe du patient. Ces informations sont recueillies de manière anonyme, aucune donnée permettant de remonter à l'identité de la personne n'est recueillie. Seul le médecin peut identifier le patient concerné par les données qu'il envoie.

Validation des données

Chaque semaine notre équipe vérifie les données envoyées par les médecins Sentinelles afin de détecter les données aberrantes qui peuvent être dues à une erreur ou bien au fait qu'un cas ne correspond pas à notre définition de la maladie.

Les anomalies ainsi détectées sont suivies d'une vérification auprès du médecin qui les a fournies.

Comment les données sont-elles traitées ?

Le nombre total de cas déclarés par les médecins participants est une donnée brute qui ne tient compte ni du nombre de médecins ayant déclaré des cas dans chaque zone ni du nombre d'habitants de la zone considérée.

Pour pouvoir faire des comparaisons entre des données de différentes zones ou correspondant à des dates distinctes tout en tenant compte des différences de peuplement d'une région à l'autre, de la croissance démographique et de l'évolution du nombre de médecins Sentinelles, il est nécessaire de calculer l'incidence et le taux d'incidence.

Estimations de l'incidence

L'incidence représente le nombre de nouveaux cas d'une maladie apparus dans une population donnée pendant une période donnée. Son calcul prend en compte le nombre de médecins Sentinelles et la densité médicale (nombre médecins présents dans la zone). Le taux d'incidence

permet d'avoir une mesure de cette incidence rapportée à l'effectif moyen de la population de la zone sur la période considérée.

On admet que les médecins Sentinelles participant à la surveillance constituent un échantillon aléatoire des médecins généralistes libéraux français. A partir des données qu'ils nous envoient nous estimons le nombre de consultations pour l'ensemble des médecins généralistes d'une zone géographique donnée (par exemple une région) pour chaque indicateur surveillé (grippe clinique, varicelle, etc...).

Le réseau Sentinelles produit actuellement des estimations hebdomadaires des incidences, régionales et nationales, pour chaque indicateur. Des estimations quotidiennes sont réalisées pour la grippe et les gastroentérites mais sont pour le moment en phase expérimentale.

Mise à jour des données

Nos données sont mises à jour en début de chaque semaine en prenant en compte les données reçues jusqu'au dimanche à minuit après vérification de celles-ci.

Par conséquent les informations publiées chaque semaine (le mercredi) concernent toujours la semaine précédente.

Publication du bulletin hebdomadaire

Le réseau Sentinelles publie chaque semaine un bulletin décrivant la situation épidémiologique pour les maladies à caractère saisonnier (grippe, gastro-entérites, varicelle, crises d'asthme). Ce bulletin est établi à partir des données observées la semaine précédente (du lundi au dimanche minuit).

En période épidémique nous publions également des prévisions pour les deux semaines à venir (semaine en cours et semaine suivante). Ces prévisions sont obtenues à partir de modèles mathématiques développés par des chercheurs du réseau Sentinelles.

Questions fréquentes

Pourquoi les incidences publiées pour une semaine changent-elles les semaines suivantes ?

Les médecins peuvent rapporter des cas observés jusqu'à 12 jours avant leur déclaration. Ainsi pour une semaine donnée, nous recevons encore des données concernant cette semaine durant les deux semaines qui suivent.

Autrement dit, lorsque nous publions le bulletin d'une semaine nous ne disposons que d'environ 70% des informations qui concernent cette semaine et les 30% restants seront déclarés dans les deux semaines suivantes. C'est pourquoi les données d'une semaine, publiées en temps réelles dans le bulletin hebdomadaire, sont recalculées ensuite jusqu'à trois semaines plus tard en prenant en compte la totalité des données reçues.